

Année pluvieuse en septembre et novembre 1745. Le mois de novembre 1745 voit trois montées successives du Rhône.

● **Septembre 1745 :**

ACHARD, Paul, *Notes chronologiques sur les différentes inondations dont la ville d'Avignon et les lieux environnants ont eu à souffrir*, Avignon, Typ. de F. Seguin aîné, 1873.

Valréas souffrit, le 15 septembre 1745, d'une inondation dont il a été gardé le souvenir. Il en fut de même à Bollène : le même jour, le Lez déborda avec une telle fureur qu'il emporta les moulins, granges et autres bâtiments, ravina les terres jusque sur les territoires de Lapalud et de Lamotte, charriant des meubles, du linge, des arbres, etc. Les troupeaux ne trouvant plus de nourriture dans la plaine, on fut contraint d'autoriser leur introduction dans les forêts.

PRADAL, Jacques, *Bollène : histoire d'une ville. Mémoires du Lez*, Bollène, Librairie Basse-Terre, 1995.

15 septembre 1745 : inondation du Lez signalée à Bollène ; pont emporté et eau en ville.

Direction départementale des Territoires de la Drôme, *Plan de prévention des risques naturels-Inondation. Commune de Nyons*, octobre 2011.

Crue de l'Eygues à Nyons, dans la Drôme, les 14 et 15 septembre 1745.

*Album du Dauphiné*, 1837 : "La crue du 15 septembre 1745 est encore célèbre ; elle dépassa le cordon de la petite arche dont est percée la culée gauche du pont".

*Terre d'Eygues, Société d'études nyonsaises*, n°12, 1993. Délibération du conseil municipal de Nyons du 19 septembre 1745 : "La constatation des ravages des eaux par suite de la crue extraordinaire de l'Eygues et des torrents, les 14 et 15 septembre 1745, les caves du bourg ayant été inondées, les murs des jardins emportés, les terres ensablées, le béal et les chemins coupés".

Délibération du conseil municipal de Nyons du 19 septembre 1745 : "La constatation des ravages des eaux par suite de la crue extraordinaire de l'Eygues et des torrents, les 14 et 15 septembre 1745, les caves du bourg ayant été inondées, les murs des jardins emportés, les terres ensablées, le béal et les chemins coupés".

A propos du ravin des Ruines : "Son seul nom annonce quelque chose de désastreux, il vient de la Montagne de Vaux et se précipité à travers le champ le plus précieux du territoire. Depuis l'année 1745 on n'a point tenté de le remettre dans son lit". 17 propriétaires demandent que ce torrent soit maintenu dans son lit.

BM Arles, ms 783, *Annales d'Arles*, p. 783-784.

AC Arles, D 186 (Notes Robolly, archiviste), délibération du conseil 11 novembre 1745.

Ruptures des chaussées : D'après BM Aix, ms 806 ou ms 811 (p. 47-48).

FASSIN, Emile, *Les années calamiteuses de l'histoire d'Arles*, Aix-en-Provence, Makaïre, 1892, p. 100.

Inondation pluviale à Arles le 22 septembre :

"Le 22 septembre 1745, jour de l'équinoxe et nouvelle lune, le temps se mit à pleuvoir et si abondamment que le lendemain, la surface du territoire fut toute couverte d'eau [...]"

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

[citation complète en novembre 1745 car l'auteur, le sieur Grange, ménager, écrivait surtout sur les crues de novembre 1745].

BM Avignon, ms 1588, Notes d'Achard sur les archives de Caderousse (d'après les *Extraits des livres des Conclusions de la Communauté [de Caderousse] et du bureau des réparations*)

*"Du 26 septembre 1745, délibéré de faire un dresser un verbal tant des réparations à faire que des dommages causés par les inondations à celles déjà faites, en commençant à Panier jusques à Queyronette".*

● **Novembre 1745 :**

**- Première montée des eaux (4-6 novembre 1745) :**

BM Arles, ms 2184, Notes historiques sur Arles (1701-1789)

*"Les pluies abondantes et continuelles des 4, 5, 6, 7 novembre 1745 ayant inondé tout le terroir de cette ville et celui des villes voisines, la roubine du Vigueirat ne pouvant contenir ses eaux rompit et versa en divers quartiers de Trébon, les eaux du Rhône vinrent sur le quai, la chaussée du Trébon rompit à demi quart de lieue de la ville au même endroit qu'en l'année 1725. La chaussée depuis Tarascon jusqu'aux montagnes de Boulbon rompit en 12 endroits différents et il y eut 300 cannes d'ouvertures à réparer. La muraille du pont de Lansac fut emportée par les eaux du Rhône, laquelle jointe à celle du Vigueirat inondèrent totalement le Trébon, Plan du Bourg et Coustières. Les eaux passèrent par-dessus le pont de Crau. La chaussée de Camargue fut aussi rompue en plusieurs endroits du côté du Baron. Le pont à bateaux de Beaucaire ayant été emporté par la violence des eaux rompit totalement celui de cette ville qu'il entraîna dans la mer".*

BM Arles, ms 783, Annales d'Arles, p. 783-784 (d'après les note du sieur Grange, ménager).

BM Aix, ms 806 ou ms 811 (p. 47-48).

FASSIN, Emile, *Les années calamiteuses de l'histoire d'Arles, Aix-en-Provence, Makaïre, 1892, p. 100.*

*"L'hiver, le printemps et l'été ayant été ordinaires, l'automne, au contraire, fut extraordinaire par les grandes pluies. Le 22 septembre 1745, jour de l'équinoxe et nouvelle lune, le temps se mit à pleuvoir et si abondamment que le lendemain, la surface du territoire fut toute couverte d'eau. Dans les relâches qu'il y eut, le monde ayant fini leurs semences ou étant bien avancées, il s'en vint encore d'autres pluies qui noyèrent les bleds. Le monde sema une seconde fois. Une seconde fois, on perdit la semence et il y eut même de particuliers qui la perdirent jusques à trois fois et le mois de mars suivant reçut encore de grains en terre. La quantité d'eau qu'il tomba fut si considérable que les herbages, surtout au quartier de la Corrège, furent inondés comme dans une grande inondation du Rhône. Le premier jour de l'an 1746, un homme s'embarqua dans un petit batteau dit Noye Chien à cent pas du mas de Gimeau et traversant le pays, il trouva que le pont de pierre dit de Gimeau ne paroissoit qu'un pan au-dessus des eaux, qui passoient demi-pan au-dessus de celui dit de l'égout de Juillien (Recueillis dans les notes du sieur Grange, ménager, qui vivoit dans ce temps-là).*

*Le 4<sup>e</sup> du mois de novembre 1745, le Rhône inonda le territoire de Tresbon, Plan du Bourg et une partie de la basse Camargues. Il y eut jusques à 10 pans d'eau dans les maisons de Tarascon et le pont à bateaux de Beaucaire s'étant détaché, vint emporter celui d'Arles jusques dans la mer. L'eau qui passoit au Pont de Crau empêcha les gens de la ville de faire la cueillette de leurs olives jusques au 26<sup>e</sup> du même mois de novembre. Il y eut environ 6 pans*

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

*d'eau dans la cuisine basse des Pères Carmes déchaussés. Je viens de lire dans un mémoire manuscrit que dans ce désastre, les habitans de Tarascon firent une procession en bateau où l'on porta le Très Saint-Sacrement et qu'on mit dans l'eau, pour arrêter le courroux céleste, les bras du buste Sainte-Marthe. Le Rhône emporta les chaussées dans douze endroits différens, depuis Bourbon jusques à Tarascon, et seulement dans un endroit depuis Tarascon jusques à Arles, qu'est à un demi-quart de lieue de ladite ville, où il se fit une brèche de 29 cannes de largeur. Il y a un rapport et devis à ce sujet faits par le sieur Imbert, géomètre d'Arles, et Gauzargues, géomètre de Tarascon, du 11 décembre de ladite année 1745. Le 6 novembre, le pont à bateaux d'Arles fut emporté par celui de Tarascon".*

Bibliothèque Musée Arbaud, MQ 628, Livre de raison de Conrad Esprit Mouren, de Tarascon, t. I., fol. 11-12

*"En 1745, de plus de quatre pans, ce dernier [Rhône] estoit aussi entré dans la ville par la petite porte du château et me donna environ deux pans d'eau dans ma maison, et celui de 1755 m'en donnat plus de quatre pans et demy. Les bateaux alloient par la ville par ordre de la police, pour donner du secours aux habitans, heureusement que ce débordement ne dure pas long tems et que le lendemain la ville fut libre ; car autrement malgré le bon ordre, il seroit arrivé malheur, enfin on fut obligé de resemer dans le mois de janvier dans le limon, ce sont de tristes époques, Dieu nous en préserve".*

IMBEAUX, M.-E., "La Durance : régime, crues et inondations", in *Annales des Ponts et chaussées*, 7<sup>e</sup> série, tome 3, 1892.

6 novembre 1745 : Trois crues successives en novembre.

BM Arles, ms 706, Livre de raison de la famille Paris, d'Arles

*"Novembre 1745, il a eu diverce inondation dans le terroir du Tresbon et Plan du Bour[g], les fréquentes pluies qui y eu ce moi là dans les terroir de Tarascon tout contre la ville, il y eu plus de deux cens cane de la chaucée emportée et y a au bou de lecoule de Tresbon, il y eu aussi plus de ving cannes d'emportée ; sur le chemin de pont de Crau, il y avoit plus de 14 pan de profondeur tout le long dudit pont ; messieurs les consuls avoint fait metre de bateau pour faire passer les personne qui venoit de Crau et d'Arles ou s'embarqué tout à fait contre les rageirol qui est au dessous Saint-Lazare et on ce débarqué après la fontaine de Crau, tout le monde tant en Camargue, Tresbon et Plan du Bour[g] feure obligé de resemer deux fois et d'autre trois, dans le mois de février de l'année [1746], on semet encore".*

BM Arles, ms 721, ms 491, ms 711 (P. Véran)

A Arles, les quartiers de Trébon, Plan du Bourg et Coustières de Crau furent inondés. Il y aurait eu 14 pans de profondeur d'eau [3,50 mètres] au pont de Crau.

Tarascon était en partie sous 10 pieds d'eau et *"il y avait 10 à 12 pieds d'eau dans la plupart des maisons"*. Pierre Véran affirme aussi qu'à Tarascon, les habitans firent une procession en bateau où l'on porta le Très Saint-Sacrement.

Le 4 novembre 1745 : les eaux s'élevèrent à Arles à 1 pied 4 pouces au-dessus du quai.

Le 6 novembre, le pont de bateaux de Tarascon alla heurter et emporter celui d'Arles. Puis, les eaux du Rhône diminuèrent d'environ 10 pieds d'eau [3,27 mètres].

AC Tarascon, BB 48, délibération du 11 novembre 1745, fol. 97

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Le conseil de la ville de Tarascon a été obligé, à cause de l'irruption du Rhône qui a inondé toute la campagne, de mander des bateliers pour secourir les habitants restés dans les granges de la campagne.

CHAMPION, Maurice, *Les inondations en France depuis le VI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, recherches et documents*, Paris, Dunod, 1858-1864.

D'après Maurice Champion, le 6 novembre 1745, le Rhône submerge tous les quartiers bas d'Avignon : cette inondation fut occasionnée par les pluies continuelles et abondantes qui duraient depuis un mois.

BM Avignon, ms 6569, Journal de l'abbé Soumille, de Villeneuve-lès-Avignon

*"Le désordre des eaux ayant fourni l'occasion favorable pour faire arrêter Salomon, sergent au régiment Dauphin, qui avait commis un homicide volontaire [...], il a été arrêté dans l'enclos de Mr Ricard, inondé [...]"*.

BM Avignon, ms 2563, Annales d'Avignon par Louis Drapier, fol. 252

BM Avignon, ms 6464 (Fiches Girard)

*"Depuis longtemps Avignon n'avoit pas eu des inondations, ce qui est arrivé dans le mois de novembre 1745. Les pluies abondantes et continuelles qui duroient depuis plus d'un mois firent augmenter furieusement le Rhône le samedi 6 novembre 1745. Tous les cartiers bas de la ville furent inondés comme Careterie, Pénitents Gris, Corps Saints, Minimes, Recolets, Capucins et Dominicains. Il fallut des bateaux dans tous les environs de ce cartier et même toute la campagne des environs de la ville. L'augmentation continua toute ladite journée jusques à 10 heures du soir. L'eau entra par la porte de l'Oule et fut élevée à demi-pied contre la porte, ce qui faisoit que la Sorgue et la Sorquette augmenta dans tous les cartiers où ces canaux passoient tout à coup. Le Rhône diminua de 10 pieds, ce qui fit conjecturer qu'il étoit arrivé quelques désastres aux levées de Tarascon ou d'Arles. On aprit le lendemain que celle de Tarascon avoit crevé, ce qui occasionna si subitement cette diminution. Par bonheur, la Durance ne fut pas augmentée. Sans cela, nous aurions eu 4 pieds d'eau de plus dans la ville [...]"*.

*Dans la première inondation, on eut beaucoup de tonnerre pendant toute la nuit du 5 au 6 novembre. Le tonnerre mit le feu à une grange de la Bartalasse et à un jardin près de Notre-Dame-de-Bonne-Aventure. Le courrier de France et de Provence restèrent huit jours d'arriver. Tout le monde étoit dans une consternation générale. On exposa pendant trois jours le chef de Saint-Agricol dans sa paroisse pour demander à Dieu, par l'intercession du patron de la ville, la sérénité du tems"*.

AC Arles, BB 49, délibération du 11 novembre 1745, fol. 201-203 v°

Les pluies abondantes, continues, qui régnaient depuis près de deux mois, jointes aux eaux du Rhône, avaient renversé en divers endroits les digues du fleuve causé des ravages extrêmes, emporté et brisé en grande partie le pont à bateaux entre Arles et Trinquetaille, abattu les 3 arceaux du pont en pierres sur les marais de Barbegal, inondé généralement les quartiers du Trébon, du Plan du Bourg et Camargue, blés et semés entièrement détruits, ainsi que les herbages pour la dépaissance des troupeaux.

*"Messieurs les consuls ont exposé que les pluies véhémentes et continues qui règnent depuis près de deux mois, jointes aux eaux du Rhône qui ont renversé en divers endroits les digues de cette rivière ont causé des ravages extrêmes en ce pays, car outre l'abattement de ces*

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE





*digues qu'on ne scauroit réparer qu'à grands frais. Le pont à bateaux sur le Rhône, entre la ville d'Arles et le lieu de Trinquetaille, a été emporté et brisé en sa plus grande partie, celui de pierre qui étoit construit sur les marais de Barbegal a été abattu en ses trois arceaux, mais ce qu'il y a de plus considérable encore, c'est que les eaux qui ont découlé par les ouvertures faites aux digues du Rhône ont inondé généralement les quartiers de Trébon et du Plan du Bourg et celui de Camargue en la plus grande partie. Par là, les bleds déjà jettés en terre sont entièrement perdus sans espoir de les ressemer. Par là aussy, plus d'herbage pour le dépaître des bestiaux. Quelles pertes et quels dommages pour cette ville et pour les pauvres habitants qui n'ont d'autres ressources que dans la production du terroir.*

*Dans une aussy triste conjoncture, il paraitroit convenable de faire apprécier tous ces dommages et d'en informer S.M. pour que s'y rendant sensible, Elle voulut bien accorder à cette ville certains soulagements par quelque puissant secours.*

*Pour ce qui est des deux ponts, dont l'interdiction préjudicie si fort au commerce en ôtant toute communication avec les villes et provinces voisines, il n'est rien de si pressant que de les faire rétablir le plutôt qu'il se pourra et cependant pour la nécessité du passage des voitures gens et bestiaux, qu'on obligera les fermiers dud. pont à bateaux de mettre incessamment des bateaux, trailles et gens à suffisance pour led. passage, et quant à celui dit de Barbegal, il sera fait un pont de bois qui sera appuyé sur les anciens murs qui soutenoient les arceaux avant leur abatement, et qui soit capable de supporter toute sorte de voitures conformément au devis qui en a été fait par le S. Jaubert, architecte de cette ville, qui s'est porté sur le lieu et à la suite de Mrs les consuls qui en ont reconu encore même la nécessité, surtout dans la conjoncture présente où ce pont doit remplacer les chemins d'Avignon et de Tarascon qui se trouvent entièrement inondés.*

*Le conseil, pleinement informé de tous les grands dégâts exposés cy-dessus et de la nécessité des passages énoncés en la proposition, a unanimement délibéré de constater tous les sudits dégâts, et à cet effet, de requérir M. le subdélégué de M. l'Intendant en cette ville de se transporter sur les différents quartiers du terroir pour reconoitre leur situation présente et pour que, sur son verbal, Mrs les consuls puissent faire les représentations et suplications nécessaires. Quant aux deux ponts abattus, il a été aussy unanimement délibéré de les faire réablir en leur premier état le plutôt qu'il se pourra et cependant, par provision, Mrs les consuls doneront toute leur attention pour que les fermiers du pont à bateaux remplissent les obligations portées par leur bail, et tout de suite il a été pouvoir aux dits sieurs consuls de faire construire un pont de bois sur les marais de Barbegal, ainsy et de la façon exprimée dans le susdit devis. Ainsy a été proposé et délibéré, en foy de quoy Mrs les consuls se sont soussignés avec M. le Juge, écrivant nous, Jean Sabatier, archivair, greffier secrétaire de la communauté aussy soussigné".*

ADBR, 135 E BB 21, délibération du 8 novembre 1745, fol. 927

Inondation de l'Huveaune à Aubagne le 6 novembre 1745 : "L'évident dommage que l'inondation du 6 du courant vient de causer, tant dans ce lieu qu'à la campagne et à la muraille du Gourredon nouvellement construite qui a été en partie emportée [...]".

### - Deuxième montée des eaux (12-14 novembre 1745) :

BM Arles, ms 2184, Notes historiques sur Arles (1701-1789)

"Les eaux du Rhône ayant diminué de 10 pieds environ [depuis la première montée des eaux], les pluyes recommencèrent les 12, 13, 14 novembre avec des tonnerres affreux, indépendamment des diverses brèches, le Rhône grossit si prodigieusement qu'elles survinrent

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

*sur le quai. Les eaux du Trébon et de Plan du Bourg vinrent jusques à la Charité dans les jardins le long de la lice et jusques à la Durance. Autres pluies les 16 et 17 novembre, élévation des eaux jusques à la dernière marche du quai, le terroir en est encore inondé. L'eau resta à 6 pans au-dessus du pont de Crau jusqu'au 26 novembre, ce qui empêcha de faire la cueillette des olives. Pendant le temps des calamités, il y avait deux bateaux pour passer les gens, bestiaux et voitures depuis le pont de St-Lazare jusques au-dessus de la fontaine de Crau".*

BM Aix, ms 806 ou 811 (p. 47-48)

FASSIN, Emile, *Les années calamiteuses de l'histoire d'Arles*, Aix-en-Provence, Makaïre, 1892, p. 100.

*Autres sources :*

AC Arles, HH 3, fol. 215 : Lettre de l'Intendant de La Tour à MM les consuls d'Arles.

BM Arles, ms 2184, Histoire d'Arles, fol. 74.

ADBR, 1 F 95 (Fonds Nicolai)

PIGANIOL DE LA FORCE, Jean-Aimar, *Nouvelle description de la France dans laquelle on voit le gouvernement général de ce royaume et celui de chaque province et la description des villes, maisons royales, châteaux et monuments*, t. V, Paris, chez C.N. Poirion, 1753-1754, p. 21-23.

Une deuxième montée des eaux avec inondation se produisit avec une nouvelle vague de pluies les 12, 13, et 14 novembre, *"avec des tonnerres affreux et continuels, indépendamment de toutes les ouvertures [...] le Rhône grossit encore si extraordinairement"* que les eaux *"survinrent une seconde fois sur le quay"* [le quai d'Arles ou quai du port]. *"Celles de Tresbon et Plan du Bourg, qui estoient continuellement augmentées par les ouvertures creurent si fort qu'elles inondèrent tout le terroir, qui étoit encore libre, et elle parvinrent jusques dans la maison de la Charité hors la porte Marcaneau, dans tous les jardins le long de la Lisse et jusqu'au Canal de la Durance"*.

BM Avignon, ms 2563, Annales d'Avignon par Louis Drapier, fol. 252

BM Avignon, ms 6464 (Fiches Girard)

Avignon : *"La seconde [inondation] arriva 8 jours après, du 13 au 14 novembre 1745. Elle fut de 3 pieds plus basse. La Durance augmenta dans cette seconde si furieusement mais dans 24 heures, nous fumes à sec dans la ville. L'eau du Rhône venoit jusques au pied de la porte du Rhône"*.

### - Troisième montée des eaux (16-17 novembre 1745) :

BM Aix, ms 806 ou ms 811 (p. 47-48)

FASSIN, Emile, *Les années calamiteuses de l'histoire d'Arles*, Aix-en-Provence, Makaïre, 1892, p. 100.

A Arles, les eaux du Rhône atteignent la dernière marche du quai.

AC Avignon, BB 48, délibération du 10 décembre 1745, fol. 148v°-149

A Avignon, en décembre, 300 livres sont versées par la ville à Jean Allias, rentier de la grange de M. de Villegarde, le tonnerre ayant mis le feu à sa grange et les inondations ensuite survenues ayant gâté son jardin. Gratification de M. Baudran, inspecteur des chemins, qui, dans les dernières inondations de la Durance, s'est donné beaucoup de peine afin d'empêcher que l'eau ne crève les chaussées. Distribution de 50 saumées de blé aux paysans pour ressemer

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



leurs terres submergées par les inondations et de 700 écus aux curés pour distribuer aux pauvres dans leurs paroisses. La réparation du parapet du Rhône est demandée.

BM Avignon, ms 2563, Annales d'Avignon, fol. 252

Avignon : *"La troisième [inondation] arriva 8 jours après, du 19 au 20 novembre. L'eau du Rhône ne passa la hauteur du quay entre la porte du Rhône et de l'Oule"*.

BM Avignon, ms 1588, Notes d'Achard sur les archives de Caderousse (d'après les *Extraits des livres des Conclusions de la Communauté [de Caderousse] et du bureau des réparations*)

*"Du 21 novembre 1745, délibéré de faire procéder à la vérification des dommages et dégâts causés aux réparations du Rhosne à la chaussée qui est autour du terroir" ..*

*"Du 5 décembre 1745, délibéré de présenter un mémoire à nostre Saint Père pour avoir quelque secours de la répartition [des sommes perçues en compensation de l'abandon de la culture du tabac, en suite du Concordat avec la France de 1734]" ..*

*"Du 3 décembre 1745, les consuls disent que le territoire a besoin d'être réparé aux endroits qui ne l'avoient pas été et de refaire la plus grande partie de celles qui avoient été faites, ayant été presque totalement détruites par trois inondations du Rhosne arrivées le 3<sup>e</sup>, le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> novembre dernier, sur lesquels dommages a été fait rapport"*.

Délibéré d'avoir recours à S.S. [Sa Sainteté] pour avoir de l'argent de la répartition. L'année suivante, la communauté reçoit 3 000 livres de la "répartition", puis l'assemblée de Caderousse délibère l'imposition d'un nouveau "vingtain" divisé en trois classes de taux, ensuite elle effectue un emprunt d'un montant décidé de 4 000 livres.

*Abrégé du cayer des délibérations des Assemblées générales des communautés du pays de Provence, Aix, David, 1745 (délibération de novembre 1745).*

A l'Assemblée générale des communautés du pays de Provence, tenue en novembre 1745, M. Dubreuil, assesseur d'Aix, rappelle *"que les communautés de Bouc, Cabriès, Simiane, Sisteron, Puget de Rostang, de la Croix [haute Provence orientale] et de Pertuis ont présenté des placets à l'Assemblée pour représenter les dommages que les pluies et les inondations avoient fait dans leurs terroirs, qui étoient si considérables que tous les semés avoient été emportés, aussi bien que les ponts sur les ruisseaux et rivières qui y passent"*. Les communautés de Tarascon et de Mallemort ont fait présenter de semblables placets.

Toutes communautés demandent que des commissaires se déplacent pour faire le constat de leurs pertes et un soulagement proportionné à leurs malheurs.

*"Sur quoy l'Assemblée, considérant que les pluies et les inondations ont été si générales dans ce païs que plusieurs autres communautés dont on n'a pas encore pu recevoir les plaintes, seront dans les même cas que celles dont il est fait mention, a délibéré qu'il en sera fait article dans le cayer des remontrances pour obtenir de Sa Majesté une somme qui puisse être répartie sur les communautés qui auront souffert une perte considérable, et à l'égard des ponts emportés, il y sera statué par messieurs les procureurs du pays"*.

AD Gard, E supplément 807 (Délibérations communales d'Aramon, BB 20)

Vérification des dommages causés par l'inondation de 1745.

A la suite de l'éboulement d'une partie de la muraille d'Aramon, le marquis d'Aramon se pourvoit devant l'Intendant et fait intimer aux consuls une ordonnance de réparation.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



## • Décembre 1745 :

AC Graveson, BB 11, délibération du 27 décembre 1745

A Graveson, en décembre, inondation pluviale : *"les grandes inondations des pluies qui ont régné pendant quinze jours dans cette contrée ont causé divers dommages dans ce pays et gastés divers chemins, emportés diverses dougues, des fossés publics et engrassé un canal appelé le fossé des Losnes"*.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur